

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

### REUNION DU 19 janvier 2009 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Christian BATAILLE, Président du Comité,
- M. Bertrand PANCHER, député de la Meuse,
- M. Roland CORRIER, conseiller général de la Meuse,
- MM. Antoine ALLEMEERSCH et Michel BROCARD, conseillers généraux de la Haute-Marne,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt,
- M. Henri FRANCOIS, maire de Saudron,
- M. René MARTIN, Association Archéologie et Sciences naturelles,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Luc DEBOURDEAU, MEDEF,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées,
- M. Laurent BUCHAILLAT, Préfecture de la Meuse,
- M. Pierre FORBES, ANDRA,
- M. Michel BABEL, division ASN,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Laetitia COLON, CLIS,
- Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient excusés :

- Mme Nelly JAQUET, conseillère régionale de Lorraine,
- MM. Jean-Louis CANOVA et Daniel RUHLAND, conseillers généraux de la Meuse,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Jean-François FONTAINE, maire de Gillaumé,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt le Château,
- M. Jean-François MUEL, maire de Ligny en Barrois,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA.

M. le Président, après avoir souhaité la bienvenue dans les nouveaux locaux du CLIS, donne lecture du procès-verbal du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> décembre 2008. M. FERNBACH indique que M. LHERITIER souhaite rappeler avoir exprimé son opposition d'une part au choix d'un cabinet de consulting sans mise en concurrence, et sans que le CLIS ait rédigé de cahier des charges, d'autre part à l'utilisation de crédits complémentaires à ceux attribués annuellement au CLIS.

Sous réserve de ce rappel, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### 1) Budget prévisionnel 2009

M. le Président présente la proposition de budget pour 2009, qui ne porte que sur la dotation annuelle (soit 306 000 €). Elle ne comprend ni le reliquat 2008, ni le remboursement des dépenses engagées en 2007 pour le fonctionnement du CLIS (219 000 €), la Direction générale de l'énergie et du climat n'ayant pas versé la subvention annuelle bien que l'ayant perçue de l'Etat. M. le Président précise qu'il fait du remboursement par le ministère des sommes dues et prévues par la loi une condition majeure pour continuer sa mission dans les conditions initialement annoncées.

Ce budget prévisionnel correspond au fonctionnement du CLIS en vitesse de croisière (deux Lettres par an, déplacements, charges de personnel...) en tenant compte des frais liés à l'autonomie totale du CLIS (notamment les nouveaux locaux). Il n'existe donc aucune marge de manœuvre pour des actions nouvelles.

En réponse à M. BROCARD, M. le Président précise que les chiffres donnés, pour 2008 et 2009, ne sont pas définitifs, ce qui explique certaines évolutions d'une année sur l'autre (notamment la différence d'augmentation de la ligne « Salaires » et de la ligne « Retraites »). De ce fait, il ne soumet pas au vote la proposition, qui sera complétée prochainement.

#### 2) Programme d'activités (1<sup>er</sup> semestre 2009)

M. le Président indique que la date de la prochaine Assemblée Générale sera fixée en fonction de la réponse de M. LACOSTE, Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN). Par la suite, le CLIS pourra demander les auditions de représentants d'EDF, d'AREVA et du CEA.

Concernant les visites, il est proposé de se rendre à Marcoule (avril) et à Cadarache (juin), et d'organiser de nouvelles descentes dans le laboratoire de Bure (mai).

Pour les formations, M. DESCHAMPS précise qu'il assurera lui-même une séance introductive en mars (sur les grands équilibres de la planète), et qu'il a pris contact avec deux intervenants pour le contexte géologique local et

régional (Mme NORI, de l'association meusienne Le circuit de la pierre) et l'hydrologie, sur les aquifères régionaux et leur dynamique (M. LEROUX, de l'Université Henri Poincaré de Nancy). Dès qu'ils auront donné des dates, des courriers seront adressés aux membres du CLIS pour inscription.

Le programme prévoit la mise en place des commissions thématiques, la parution semestrielle de la Lettre du CLIS, ainsi que l'accueil de délégations, la prochaine ayant lieu le 5 février à 14h00 à la mairie de Bure (délégation d'élus de Basse Saxe et universitaires allemands).

M. le Président revient enfin sur le forum organisé à Bar le Duc par l'Agence de l'Energie Nucléaire (AEN) de l'OCDE du 7 au 9 avril. Il indique que le CLIS n'est pas co-organisateur et n'a pas à participer au financement de cette manifestation. Son rôle doit se limiter à une aide à la préparation et à des interventions sur ses activités lors du forum, des membres du CLIS pouvant également s'exprimer à titre personnel à cette occasion.

Après discussion, M. le Président charge M. FERNBACH de prendre contact avec l'AEN pour préciser le degré de participation du CLIS, sachant que celle-ci pourrait être plus importante si le forum avait lieu plus tard dans l'année.

En réponse à M. FORBES qui demande quand la mise en place de la commission « Localisation du site d'un éventuel stockage » sera effective, M. le Président affirme que le CLIS décide du calendrier de ses réunions à son rythme, et non à celui de l'ANDRA. M. DESCHAMPS, président de cette commission, demande que l'ANDRA désigne un interlocuteur dès sa mise en place.

### 3) Projet BGI Consulting

M. le Président rappelle que le projet d'appui technique exposé lors du dernier Conseil d'Administration est indispensable pour un fonctionnement efficace du CLIS. A la demande des membres du CA, il présente à nouveau les objectifs et les actions proposées pour les atteindre, et confirme qu'il demande, pour le financement, un apport complémentaire des opérateurs.

Suite aux interventions de MM. BROCARD et BABEL concernant le rôle du CLIS tel que présenté par BGI Consulting, M. le Président affirme que le CLIS n'a pas vocation à être reconnu comme expert mais peut avoir recours à des expertises indépendantes, l'important étant qu'il soit considéré comme un interlocuteur incontournable, sur les plans national et international.

En réponse à M. MARTIN, M. le Président précise que le cabinet BGI Consulting est spécialisé dans le domaine des liaisons sociales.

M. ALLEMEERSCH confirme son accord sur le principe du recours à une aide extérieure mais s'inquiète, en tant que trésorier du CLIS, de la garantie du financement proposé. Il souhaite qu'il soit procédé à un appel d'offres.

MM. CORRIER et FERNBACH estiment également qu'une mise en concurrence, à partir d'un cahier des charges rédigé par le CLIS, serait préférable afin d'assurer une totale transparence et d'éviter d'éventuels reproches.

M. PANCHER, s'il approuve la démarche, souhaite une totale transparence pour éviter tout reproche et propose qu'une consultation soit mise en œuvre.

M. le Président souligne que le CLIS est dorénavant une association sans tutelle qui organise et finance ses activités en toute indépendance, avec cependant des contrôles financiers par les instances appropriées, en raison notamment du montant des subventions publiques. Il veut que le CLIS ait de l'ambition, et pense que cela pourrait passer par des aides extérieures du type de celle que BGI Consulting peut apporter.

D'une manière générale, M. le Président attend la confiance des membres du Conseil d'Administration, et le soutien de l'Etat ou des Présidents des Conseils Généraux de Meuse et de Haute-Marne (qui l'ont nommé). Il est également préoccupé par la question de l'indépendance du CLIS, constatant une volonté de tutelle de la Direction Générale de l'Energie et du Climat et la prétention de l'ANDRA à imposer son calendrier à tous (y compris avec la recherche d'un site pour le stockage des déchets dits de faible activité-vie longue). Dans ces conditions, il veut réaffirmer le rôle du Président du CLIS, notamment dans la durée.

#### 4) Questions diverses

- M. FERNBACH note qu'à l'occasion de la cérémonie des vœux au laboratoire, les élus ont eu une information sur les activités 2009 de l'ANDRA. Il demande que cette information soit également délivrée aux membres du CLIS. M. ALLEMEERSCH souligne que le CLIS ne doit pas être à la traîne en matière d'information. M. le Président rappelle que l'ANDRA a été auditionnée lors des deux Assemblées Générales, et qu'elle le sera autant que de besoin.

- M. MARTIN demande qu'une formation sur les bétons soit programmée.

- M. COUDRY interroge M. le Président suite à une interview qu'il a donnée aux Echos. Ce dernier confirme que le laboratoire de l'IRSN à Tournemire, qui était utile pour préparer les expérimentations pour le stockage, ne sert plus à rien maintenant que le laboratoire de Bure est opérationnel.

- Prochaine Assemblée Générale : elle se déroulera à Joinville, avec l'audition du représentant de l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Une réunion du Conseil d'Administration sera programmée juste avant l'AG.

A Bar le Duc, le 6 mars 2009

Le Président du Comité,

Christian BATAILLE

Le Vice-Président du Comité,

Robert FERNBACH

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fernbach', written over a horizontal line.